

OURTHE-VESDRE-AMBLEVE
(asbl GREOVA)

COMMUNE DE TROOZ
PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

**Réunion des groupes de travail « *Tourisme, économie et énergie* »
et « *Infrastructures de rencontre, espaces publics, et vie sociale* »**

16 février 2017 à 19h00

(École de Fraipont, 444 rue Haute, 4870 Fraipont)

Présents :

- Arthur DEGEE, membre de la CLDR
- Alix EVRARD, agent de développement au GREOVA
- Christophe MARCK, Président de la CLDR
- Nancy PIROTTIN, employée communale en charge du PCDR
- Emilie SAINVITU, agent de développement au GREOVA
- Eloïse THOUMSIN, stagiaire au GREOVA
- Maurine VANNI, agent de développement au GREOVA

Excusés : Olivier BALTUS, Daniel De TEMMERMAN, Philippe HAOT, Marc JAMAGNE.

La réunion débute à 19h15.

Introduction

Le but de la réunion est d'améliorer les fiches-projets déjà réalisées, sur base du document distribué aux participants présents. Les participants pourront faire leurs remarques et ajouter des informations en vue de compléter les fiches le plus précisément possible.

Les agents du GREOVA expliquent que les parties 1, 2, 3 et 4 du PCDR sont partiellement rédigées. La prochaine étape consistera à détailler les fiches-projets. Les remarques et informations supplémentaires sont attendues par des différents groupes de travail. Il est dès lors convenu d'envoyer les fiches aux participants afin qu'ils apportent des précisions sur les projets et envoient leurs commentaires au GREOVA (pcdr@greova.be).

Très prochainement, la CLDR va prioriser les fiches projets et les classer dans les lots 1, 2 et 3. Les agents expliquent également qu'à partir de maintenant tout doit aller très vite car les procédures sont très longues pour valider le PCDR.

Une salle sera mise à disposition des GT pour qu'ils puissent s'y rencontrer et travailler sur les fiches. Les membres des GT seront informés sur la disponibilité du local de la Fenderie par mail ou par courrier.

Présentation fiches-projets du GT « Infrastructures de rencontre, espaces publics, vie sociale »

L'agent de développement présente les fiches-projets sur la thématique « Infrastructures de rencontre, espaces publics, vie sociale ».

A. L'aménagement de la place de Forêt

Cette fiche est déjà en partie réalisée. Une remarque est faite sur la localisation de la croix Imschoot qui ne se trouve pas sur la place, mais sur le chemin. Une autre remarque porte sur la mare qui a déjà été enlevée pour rendre la place plus salubre et éviter les insectes.

B. L'aménagement de la place de Fraipont

Il est spécifié que l'Havegné (ou Haveigné) est un cours d'eau. Le problème est qu'il est impossible de le voir à cause de l'aménagement du territoire (il passe en dessous de la place pour se jeter dans la Vesdre) et de la faune autour de ce cours d'eau.

Monsieur Marck conclut cette fiche en soulignant qu'il y a assez d'idées sur cette fiche et qu'il n'y a rien à ajouter.

C. La rénovation de la salle Floréal

Remarque sur le fait qu'une cuisine existe déjà mais qu'il faut la réaménager. La salle a quant à elle déjà été réaménagée au niveau des châssis et des portes de secours mais l'isolation doit encore être réalisée. La salle est une des dernières salles de fête de la commune. Cependant la partie d'ajout d'un étage à la salle peut être supprimé de la fiche car c'est un projet trop ambitieux. Il est préférable de prioriser l'aménagement, la cuisine et l'isolation. Il faut également faire une mise à jour de cette fiche car il y a eu, depuis sa rédaction, beaucoup de changements.

D. La réhabilitation de la buvette de Nessonvaux

Le groupe de travail doit encore se mettre d'accord sur l'utilisation future de la salle (ouverte ou non aux soirées et événements privés). Il ne faut cependant pas négliger la rentrée d'argent que cette salle pourrait amener à la commune. Les participants font remarquer qu'il faut penser aux voisins de la salle ainsi qu'aux abords qui sont des espaces verts.

Monsieur Degée souligne que c'est la buvette du football, donc elle n'appartient pas directement à Nessonvaux.

E. La réhabilitation (future) de la carrière

Cette fiche-projet est à maintenir pour le second PCDR (ou en lot 3) car il y a des permis d'extraction en cours auprès des exploitants de la carrière et ce, pour une durée de plus de 10 ans.

F. L'aménagement du bâtiment contigu à la maison de la laïcité

Cette fiche doit rester en suspens à la demande de la maison de la laïcité.

G. La réalisation des aménagements DES espaces verts de la Brouck

Un participant ajoute que le GT avait parlé d'y inclure la construction d'un terrain de volley, une plaine de jeux, un espace détente et également du mobilier. Il s'agira également d'un espace de détente intergénérationnel.

H. L'amélioration de l'image de la Grand Rue

Les informations contenues dans cette fiche semblent un peu alarmistes car certaines enseignes, présentes depuis 20 ans, sont toujours là. De plus, le pouvoir d'action de la commune est fortement limité sur cette route car elle est nationale, ce qui ne permet pas de la rendre plus attrayante ou d'y réaliser des aménagements. Les principaux problèmes semblent être le manque d'attraction de la rue, des taxes trop élevées et le manque de possibilité de parking. De plus, les 2 entrées de la rue ne sont pas attrayantes et on ne sait pas où on arrive en entrant dans Trooz.

Il est donc proposé de faire une fiche-projet plus globale, sur l'entièreté de la commune et prévoir de lieux conviviaux un peu partout. Il serait intéressant de réaliser cette fiche-projet afin d'en faire un élément de réflexion, l'appeler « Aménagements de convivialité sur l'ensemble de la commune ». Sur 10 ans, il y aura toujours des opportunités d'aménagements de convivialité.

I. La coordination des associations

Le président des associations n'étant pas là, on propose de lui soumettre la fiche pour avoir ses réflexions.

J. La mise en place d'une maison communautaire pour seniors

Même si des projets pour seniors se développent sur l'ensemble de la commune, il est convenu de laisser cette fiche dans le PCDR. En effet, il nécessite de développer davantage les services consacrés aux aînés.

K. Vaux-sous-Olne, Moulin du Ry de Vaux

Fiche à mettre de côté car c'est un domaine privé et les propriétaires ont décidé de le rénover.

Présentation fiches-projets « tourisme, économie et énergie »

L'agent de développement présente les fiches-projets en lien avec le tourisme, l'économie et l'énergie en vue de prendre connaissance des remarques sur ces dernières.

A. Informer et sensibiliser à l'utilisation rationnelle de l'énergie sur l'entité de Trooz

Une première remarque est directement mise en exergue sur le fait que l'idée du drone dans cette fiche-projet semble impossible à réaliser. Le prix de la machine est beaucoup trop élevé mais cette action peut tout de même rester dans la fiche-projet, la décision sera prise lors de l'actualisation de celle-ci.

Monsieur Degée aborde le projet de « commune 0 déchet » qui pourrait être intégré dans cette fiche. La commune prévoit de réaliser ce projet en lot 0 du PCDR.

A. Mise à disposition de terrains pour des producteurs locaux

En ce qui concerne cette fiche-projet, un agent de développement du GREOVA souhaite savoir s'il s'agit de mettre en place une coopérative ou simplement de mettre des terrains à la disposition des agriculteurs. Monsieur Marck explique que c'est aux jeunes pour qui ces terrains sont mis à disposition de créer, s'ils le souhaitent, une coopérative. Une fois la fiche-projet priorisée, le recensement des terrains pouvant être mis à disposition des producteurs pourra commencer.

B. L'aménagement de la Chapelle de Trooz

Une proposition d'ajouter un projet de micro-brasserie à la fiche est émise. Il est toutefois rappelé que la fiche-projet doit avoir une dimension socioculturelle, sans quoi l'Evêché ne cédera pas la chapelle à la commune. Il est également proposé d'ajouter un projet intergénérationnel à la fiche. Monsieur Degée signale qu'il serait intéressant de rencontrer l'Evêché afin de connaître ses conditions d'exploitation du lieu. L'agent conclut que la fiche sera retravaillée une fois les remarques émises par l'Evêché.

C. Mettre en place un réseau à chaleur sur le site de l'Administration communale

Monsieur Degée, disposant d'une bonne connaissance dans le domaine de l'énergie, signale d'emblée que la mise en place d'un réseau à chaleur semble illusoire car il ne servirait réellement qu'en hiver et il serait difficile de l'utiliser sans faire de gaspillage (exemple avec ce système en Allemagne). La question du type de biomasse à utiliser est pointée car le coût peut s'avérer assez élevé. De plus, des systèmes spécifiques (ex : épuration) seraient à mettre en place, que l'on opte pour un composteur brûleur de déchets ou que l'on brûle directement les déchets. Cette fiche ne sera donc probablement pas prioritaire.

Remarques générales

- Les agents de développement mettent l'accent sur le fait qu'il faut réaliser, à ce stade du PCDR, des actions en lot 0 pour maintenir les participants actifs et engagés.

- L'agent de développement souligne que l'étude socio-économique a été actualisée en 2016 mais que le service n'a pas reçu de retour de la commune sur cette actualisation. Le président viendra au GREOVA le mardi 14 mars pour valider l'étude. Après cette date, elle ne sera plus modifiée.

- Le GREOVA explique que la priorisation des fiches ne fige pas l'ordre d'exécution de celles-ci.

- Le service PCDR s'engage à envoyer le mail aux participants pour les prévenir du lieu de réunion ouvert pour leur groupe de travail. La Fenderie sera disponible jusque fin mars pour y travailler à partir de 17h.

-Il est nécessaire d'avancer assez vite sur la priorisation des fiches-projets. Monsieur Marck demande au service PCDR du GREOVA de réaliser une pré-priorisation. Le même travail sera demandé aux membres de la CLDR, individuellement avant la réunion. En plénière, la CLDR pourra confronter les classements de chacun et prendre une décision afin de la soumettre au Collège communal.

Agenda

21/02 : Visite de terrain avec Monsieur Marck et Madame Pirottin.

09/03 : Groupes de travail à la Fenderie

15/03 : Monsieur Marck vient au GREOVA pour valider l'étude et revoir le PCDR entre 13h 14h.

30/03 : CLDR 19h30 à la salle des mariages (à confirmer).

La réunion prend fin à 21h00